

Série été 3/5

Le combat des Africaines pour leurs droits

Par Lise Ménalque

Sur la route

Pendant six mois, d'octobre 2016 à mars 2017, la journaliste Lise Ménalque et son coéquipier Nicolas de Vuyst ont voyagé en moto à travers l'Afrique du Sud, le Botswana, la Zambie et la Tanzanie à la rencontre des femmes et de leurs familles.

Ce mercredi : le problème de l'héritage au Botswana.

Jeudi : la question de la dot en Zambie
Vendredi : les mariages entre personnes de même sexe en Tanzanie.



Avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles

Fonds pour le journalisme

Au Botswana, la coutume veut que seul l'homme hérite

■ Le droit coutumier considère la femme comme inapte à gérer une propriété. L'Etat a pris des dispositions pour changer cette situation.

Reportage Lise Ménalque
Au Botswana

C'est la saison des pluies à Kasane en ce début du mois de décembre. Située au nord du

Botswana, cette petite ville est la capitale du district de Chobe, à la frontière avec la Zambie, le Zimbabwe et la Namibie. Ici, les touristes sont nombreux à admirer les éléphants et les hippopotames de la rivière Chobe. Les hôtels de luxe avoisinent les quartiers populaires d'à peine quelques mètres, avec l'asphalte de la route comme séparation physique. En amont de la ville, plusieurs cases de terre

"Ici, dans la majorité des villages, c'est l'homme ou sa famille qui hérite de tout, par exemple des parcelles, mais aussi des troupeaux de vaches ou des maisons."

Peggy Ramaphane
Coordinatrice de l'ONG Women Against Rape.

La *customary law*, c'est-à-dire le droit coutumier, est toujours en vigueur au Botswana. Au nom du *ngwaketse*, la famille du mari décédé a le droit de mettre Beady dehors pour reprendre les terres. Mais si l'on en croit la *common law*, le droit commun, également en vigueur dans le pays, Beady peut aussi hériter de la maison si elle arrive à prouver que les papiers ont été falsifiés par la famille de son mari.

La femme, considérée comme un enfant

"Ce genre de cas devient de plus en plus rare, mais ça existe encore. C'est pour ça que nous sommes là", déclare Gofaone Nolly Moremi. La jeune femme est administratrice au bureau du district de Chobe et représente la *common law*. Elle effectue un travail de médiation pour que les femmes veuves puissent hériter de la terre. "Les familles viennent ici, elles trouvent un accord, et elles passent ensuite devant le tribunal coutumier pour acter leur décision en présence du *kgosi*, le chef du district", détaille-t-elle.

Dans les locaux du tribunal coutumier, des restes de mangues grignotées jonchent le sol et des phacochères longent les murs à la recherche de nourriture pour leurs petits. "Il ne faut pas trop s'approcher d'eux,

ils sont dangereux", prévient en riant Tslegofatso Samoka, le président du tribunal coutumier et *kgosi* de la ville. "Avant, la femme était traitée comme un enfant. C'était ses grands frères, ses oncles ou les hommes de la famille de son mari qui avaient le contrôle. Elle devait écouter ce qu'ils décidaient, y compris à propos de la terre", développe M. Samoka. Maintenant, on essaie de faire évoluer les choses au niveau de la loi coutumière pour que les femmes soient héritières au même titre que leurs maris et leurs familles."

Si les propos progressistes de Tslegofatso Samoka sont surprenants, tous les chefs du pays, majoritairement des hommes, restent les fervents défenseurs d'une coutume dont ils sont bénéficiaires.

"Un pas en avant, deux pas en arrière"

Dans certaines régions reculées, comme aux abords du delta de l'Okavango, la coutume n'est pas près de disparaître. "Ici, dans la majorité des villages, c'est l'homme ou sa famille qui hérite de tout, par exemple des parcelles, mais aussi des troupeaux de vaches ou des maisons", décrit Peggy Ramaphane, coordinatrice de l'organisation non gouvernementale (ONG) Women Against Rape.

Basée dans la ville de Maun, l'association apporte de l'aide aux femmes botswanaises victimes de violences domestiques, y compris quand elles doivent fuir leur domicile à cause de problèmes d'héritage. "Je travaille dans la région depuis 2009. Pour moi, le changement dans ce domaine, c'est un pas en avant, deux pas en arrière. Les communautés se déplacent sans cesse dans le pays, surtout pour le travail ou pour l'élevage. A chaque fois, il faut recommencer à informer depuis le début", précise-t-elle.

Pourtant, la décision de la Cour constitutionnelle en 2012 en faveur de l'héritage pour les femmes (1) a largement contribué au changement des mentalités. Mais ce n'est pas la première décision de justice à avoir remué les traditions.

Le changement sera long, mais les mentalités évoluent

Idah Mokereitane de l'association de défense des droits des femmes Emang Basadi, installée dans la capitale Gaborone, se souvient : "En 2004, il y a eu l'abolition de l'autorité maritale, le *'Marital Power Act'*. Avant ça, aux yeux du droit commun comme du droit coutumier, l'homme était le seul à pouvoir gérer une propriété. Ce n'est plus le cas." Après la réforme sur le mariage, ce fut le tour de l'héritage, dans une logique de continuité de la part de l'Etat.

S'il faut s'attendre à ce que le changement des mentalités prenne du temps, on le discerne néanmoins imperceptiblement lorsque l'on discute avec les jeunes gens de Gaborone. Ils parlent de leur avenir en couple avec bienveillance, et insufflent un vent d'optimisme en faveur des droits des femmes.



La croisade du gouvernement Orbán contre George Soros suscite un profond malaise

Hongrie Une campagne aux relents antisémites vise le milliardaire américano-hongrois.

Correntin Léotard
Correspondant à Budapest

Dans le roman "1984" de George Orwell, une implacable propagande commande de hair Emmanuel Goldstein, ennemi public numéro un de l'Etat totalitaire d'Oceania. Comme George Soros en Hongrie, constate le politologue Gábor Török, après le lancement la semaine dernière d'une nouvelle campagne de diffamation à l'encontre du milliardaire américain d'origine judéo-hongroise. Dans les transports de la capitale, le long des routes, sur les abribus et les cabines téléphoniques..., impossible pour les citoyens de se soustraire au regard malin de George Soros.

"Ne laissons pas Soros rire le dernier", scande l'affiche qui ajoute que "99 % des Hongrois sont contre l'immigration clandestine". Car c'est le cœur de l'affaire : "Soros veut importer un million de migrants chaque année en Europe", répète le Premier ministre Viktor Orbán, en dépit des propositions réelles de l'intérêt, exposées à l'été 2016 dans le magazine "Foreign Policy". L'Union européenne et les ONG que George Soros finance, le diri-

autorités en les vandalisant dans les rues de Budapest, quartier par quartier.

Les représentants juifs inquiets

La principale organisation juive en Hongrie (Mazsihisz), d'ordinaire conciliante avec lui, a demandé à Viktor Orbán de "mettre fin à ce cauchemar au plus vite", disant craindre que cette campagne "toxique" provoque un regain d'antisémitisme. L'ambassadeur d'Israël en Hongrie a appuyé cette réaction, mais a aussitôt été désavoué par le Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, a rapporté le journal israélien "Haaretz". Les deux dirigeants hongrois et israélien doivent se rencontrer à Budapest dans quelques jours. Tous deux partagent la même aversion pour George Soros et sont clients du consultant politique Arthur J. Finkelstein, un spin doctor travaillant pour l'aile droite dure du Parti républicain aux Etats-Unis.

"Le gouvernement a fait de l'incitation à la haine la politique officielle de l'Etat."

Lajos Bokros
Ce leader d'un petit parti de droite, figure peu populaire, mais respectée, a qualifié la campagne qui cible George Soros de "fasciste".

Le gouvernement hongrois agite le spectre d'une tentative de déstabilisation d'ici au printemps électoral en 2018. George Soros en serait l'instigateur, tel Emmanuel Goldstein dans "1984". Après le regain d'intérêt des opposants du Fidesz pour la dystopie d'Orwell, celle-ci a rapidement disparu du catalogue numérique de la bibliothèque nationale hongroise. Voilà qui serait orwellien, si cela n'avait été fait à la demande expresse des ayants droit de l'auteur britannique, pour des raisons de violation des droits d'auteur...